

## re-dépôt d'un dossier de surendettement

Par piwi, le 12/07/2010 à 09:27

Bonjour,

je viens de déposer un 2éme dossier de surendettement à la BDF qui est recevable. J'ai reçu un nouveau plan qui attend mon accord pour se mettre en place, mais ma situation a changé.

Je vivais seule et entre le depôt du dossier et maintenant (soit 3 mois), je vis avec quelqu'un. De ce fait, je souhaite augumenter les mensualités puisque je ne fais plus face seule aux dépenses de la vie courante.

La commission m'a demandé pendant un an de payer 43 euros par mois et de trouver dans l'année un nouveau logement moins onéreux pour augumenter mes réglements à hauteur de 140 euros pour 7 ans et solder ainisi mon endettement.

Si je déménage, je vais avoir des frais comme trouver une voiture, payer un déménagement, etc...

Puis je parler de celà à la BDF? Demander d'augumenter mes réglements en sachant que mon compagnon n'est pas co-emprunteur?

Merci

## Par 001, le 12/07/2010 à 18:29

bonjour,

avez vous informé la commission que vous viviez en couple. elle adaptera votre capacité de remboursement et donc votre forfait reste a vivre ce qui vous permettrait d'eviter un déménagement.

votre compagnon n'a pas a participer au remboursement de vos dettes mais on doit tenir compte de sa présence et de sa participation aux charges ménageres.

Par piwi, le 13/07/2010 à 10:41

Bonjour,

j'ai jusqu'au 22/07 pour répondre au plan, et je voulais savoir comment procéder avant de faire une bêtise!!!

Mais je vais répondre à la BDF ce jour et leur signaler que suis en couple maintenant.

Merci beaucoup

## Par **001**, le **13/07/2010** à **10:59**

bonjour,

contactez votre gestionnaire de dossier. celui ci va certainement vous demander les ressources de votre ami pour bâtir le plan.

bien entendu votre ami ne signera pas le plan modifié qui vous sera proposé.